

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
30-07-09	30-07-19	2019-8725

1. Intitulé du projet

Création d'un parking dans le cadre de l'aménagement de la maison de l'Entrepreneuriat de la Ville de Thouars

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
41-a	Aire de stationnement ouverte au public de 78 unités dans le cadre de la création de la Maison de l'Entrepreneuriat de la Ville de Thouars IOTA soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de la Maison de l'Entrepreneuriat est situé dans les parcelles 113 et 114 de la ville de Thouars, dans un ancien site de la SNCF.

La maison de l'entrepreneuriat sera composée de cinq parties :

- Un espace dédié à la location de bureaux d'environ 240 m²
- Une salle de conférence d'environ 348 m².
- Un espace dédié aux structures d'accompagnement et aux espaces communs du site d'environ 425 m²
- 3 ateliers relais ainsi qu'un espace de stockage pour une surface d'environ 450 m²
- Un stationnement pour les visiteurs et le personnel de 78 places.

Le projet propose de réutiliser la plateforme existante ainsi que la charpente en ossature bois du hall n°1. Les halls n° 2 et N°3 seront déconstruits et la plateforme existante sera conservée dans l'emprise de la nouvelle extension.

Pour la réalisation des réseaux des bâtiments et des zones de stationnement, les traverses bois et les rails seront évacués vers un site de traitement autorisé.

4.2 Objectifs du projet

Voir annexe n° 7

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase chantier est décomposée en 2 parties.

1. Désamiantage - déplombage - déconstruction : 3 mois

- Les travaux de retrait d'amiante ou de matériaux contenant de l'amiante sont prévus selon le rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante. Ces travaux concernent les couvertures des entrepôts 2, des bardages de la guérite et de certains murs de l'entrepôt 2, de conduits verticaux et horizontaux
- Les travaux de déconstruction concernent la démolition totale des bâtiments non conservés, la dépose de l'ensemble des couvertures et des bardages.

2. Restructuration du bâtiment existant, construction d'une extension et d'un Atelier : 12 Mois

Les travaux présentent 4 types d'intervention:

- Restructuration de la charpente existante et de la plateforme existante, construction d'une façade en ossature bois avec remplissage en paille et aménagements intérieurs modulaires pour la création de bureaux de location.
- Restructuration de la plateforme existante et construction d'une extension en ossature béton et des aménagements intérieurs pour la création des bureaux d'accompagnement et d'une salle de conférences.
- Construction de 3 ateliers en ossature métallique et d'un bâtiment administratif en maçonnerie traditionnelle.
- Evacuation des chemins de fer et démolition d'une partie de la plateforme existante pour la création de réseaux d'assainissement EU et EP, d'une zone de stationnement pour les utilisateurs et visiteurs et d'une cour de logistique pour les ateliers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble du site et des bâtiments de la Maison de l'entrepreneuriat seront la propriété de la Communauté de Communes du Thouarsais qui en assurera également l'exploitation.

Le site accueillera l'ensemble des structures d'accompagnement des entreprises locales (service économique CC Thouarsais, CCI, CMA, Club des entrepreneurs).

10 bureaux ainsi que les 3 ateliers relais seront loués à des professionnels.

La salle de conférence accueillera des manifestations en lien avec le développement économique du territoire, des formations, des salons, des réunions pour une capacité maximum de 150 personnes.

Le parc de stationnement est réparti en 2 zones :

- 66 places de stationnement libres d'accès et destinées aux usagers du site et, à titre secondaire, à répondre à des périodes de fréquentations importantes d'équipements proches, notamment le pôle santé situé en face. Le nombre de places sur site ne couvre pas l'intégralité des besoins maximums du site, estimé à 200 personnes, afin d'inciter les usagers à utiliser les modes de déplacements doux, les transports collectifs et le covoiturage. 10 places couvertes pour les 2 roues non motorisés sont par ailleurs créées, en plus des places disponibles sur l'espace public.
- 13 places dont l'accès est réservé aux usagers des 3 ateliers relais.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de démolir
- Permis de construire
- Dossier de déclaration loi sur l'eau en cours de réalisation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie globale du projet	8 000 m ²
- Surface de plancher créée	1 465 m ²
- Espaces extérieurs aménagés	6 535 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Rue Danton
79100 THOUARS

Section AP n° 113 et 114

Coordonnées géographiques¹Long. 0° 12' 36" Lat. 46° 59' 07"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

THOUARS

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 64.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Classement sonore des infrastructures de transports terrestres - Thouars Le terrain n'est pas concerné par ce classement.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est concerné par le périmètre de l'AVAP de Thouars. Il se situe en secteur A2 : Ville XIXème
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Commune est concernée par le PPRI de la Vallée du Thouet. Le terrain n'est pas concerné par ce PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas localisé en site pollué (Basias et Basol), mais présence de traverses de voie de chemin de fer. Une évaluation environnementale des sols a été réalisée par la SNCF en 2012 et conclue qu'il n'y a pas de pollution. Voir Annexe 8.1.8
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Thouars se situe dans la ZRE du bassin du Thouet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site d'importance communautaire de la Vallée de l'Argenton : SIC/ZSC – FR5400439 : 8.8km Plaine d'Oiron-Thénezay Directive oiseaux : ZPS – FR5412014 : 9.7km ZNIEFF type 1 : Coteau de Rechnon – 456 : 1.6km
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit Château de Thouars et ses abords - SC : 930m

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement des voies et des parkings a été projeté pour permettre de coller au maximum au terrain naturel, mais un léger reprofilage du terrain sera nécessaire pour créer les pentes en long et en travers afin de ramener les eaux de ruisselle des voiries vers les points de captage EP Le bassin EP sur le site créera également un excédent de matériaux d'environ 260 m3
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune biodiversité sur le site
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances				Trafics automobile et piéton liés à l'activité du site
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations pendant la durée des travaux
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des abords des bâtiments et espaces extérieurs aménagés
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux pluviales des toitures du bâtiment et depuis les nouvelles voiries en direction des points de collecte et d'infiltration
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé aux réseau d'assainissement EU de la Commune
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Le projet s'intègre dans le contexte urbain et paysager grâce à la réutilisation des plateformes existantes et d'un hangar existant en ossature bois.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non. Le projet est prévu dans une zone urbaine de la ville de Thouars (1AUi), dans une ancienne parcelle de la SNCF à côté de la gare.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est en lien avec le PC de la restructuration du bâtiment existant et de la construction d'une extension et d'un Atelier

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Gestion des eaux pluviales :

La gestion des eaux des stationnement et toitures des bâtiments à créer sera stockée dans des noues et un bassin à ciel ouvert. Ce bassin d'environ 260 m³ sera créé dans la zone 2 pour la gestion d'un événement de fréquence 30ale avec débit de fuite sur réseau unitaire existant (3l/s). Un ouvrage de traitement et vanne de confinement seront posés dans le bassin.

- Traverses de chemin de fer :

Les traverses seront déposées et évacuées vers un site de traitement autorisé.

- Réutilisation des matériaux existants :

L'ensemble de la plateforme béton sera conservé ainsi que la charpente bois.

Le bâtiment béton sera concassé sur place et réutilisé en agrégats pour divers ouvrages sur le chantier : rampes et plateforme de stationnement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La réalisation d'une évaluation environnementale ne nous paraît pas nécessaire pour la réalisation du parking de stationnement lié au projet d'aménagement de la Maison de l'Entrepreneuriat de Thouars dans la mesure où le site est actuellement une friche ferroviaire et que les aménagements réalisés vont améliorer la qualité du site :

- en intégrant des espaces verts aujourd'hui quasi inexistant
- en se calant au plus près du terrain naturel pour limiter les déblais et les remblais
- en évacuant les traverses de chemin de fer
- en s'intégrant dans la continuité d'un aménagement récent.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 8.1.7- Objectifs du projet Annexe 8.1.8- Eval environnementale SNCF juillet 2012

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Niort

le,

26/07/19

Signature



DEUX-SÈVRES AMENAGEMENT
21, chemin des Roches du Vivier - 79000 NIORT
Tél. 05 17 72 11 07 - Fax 05 17 72 11 00
mail : contact@deux-sevres-amenagement.fr

Département de DEUX-SEVRES

Commune de THOUARS

Rue Danton

Communauté de Communes du Thouarsais

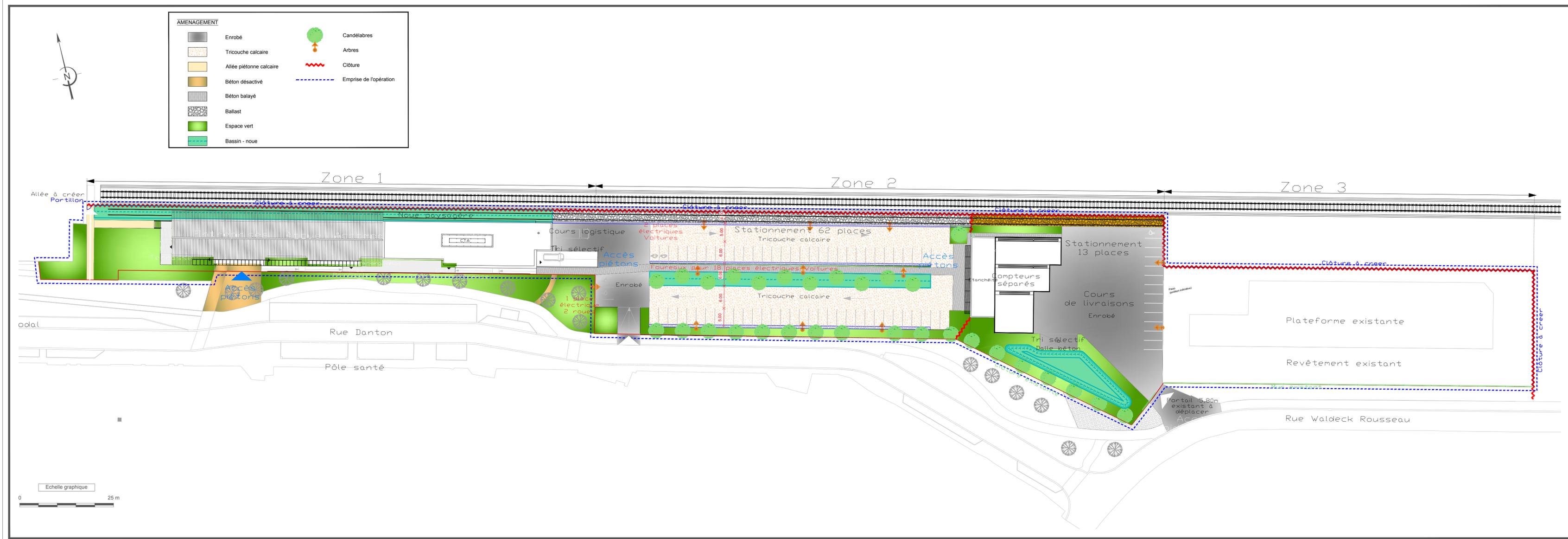
Maison de l'entrepreneuriat

A-8.1.4

PLAN DES TRAITEMENTS

Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone 6 (CC47) (Géoréférencement Teria)		Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969		Echelle : 1/500	
A	23/07/2019	Demande d'examen au cas par cas		BD	N° : A-8.1.4
B					Dossier : 190243
C					Fichier : 190243-cpc-20190723
D					
E					
F					
G					
H					Plan imprimé le : 25 juillet 2019

SIT&A CONSEIL
 M. PACAUD Philippe - Géomètre Expert - Ingénieur E.S.G.T.
 140 Avenue de Paris - 79 000 NIORT
 ☎ : 05 49 33 09 49
 ✉ : niort@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



Département de DEUX-SEVRES

Commune de THOUARS

Rue Danton

Communauté de Communes du Thouarsais

Maison de l'entrepreneuriat

A-8.1.5

ABORDS DU PROJET

Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone 6 (CC47) (Géoréférencement Teria)		Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969		Echelle : sans	
A	23/07/2019	Demande d'examen au cas par cas		BD	N° : A-8.1.5
B					
C					
D					Dossier : 190243
E					Fichier : 190243-cpc-20190723
F					
G					
H					Plan imprimé le : 23 juillet 2019

SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe - Géomètre Expert - Ingénieur E.S.G.T.

140 Avenue de Paris - 79 000 NIORT

☎ : 05 49 33 09 49

✉ : niort@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



GoogleEarth 22/06/2017

ANNEXE 7

4.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les parcelles 113 et 114 seront divisées en trois zones différentes :

- La première zone est à proximité immédiate de la gare et elle fait partie intégrante de la vie du quartier avec de vastes espaces publics piétons. Les bâtiments à conserver et à déconstruire sont actuellement présents dans cette zone.
- La deuxième zone ne présente pas de construction sur son emprise. Dans cette zone les rails ainsi que les traverses bois des chemins de fer existants seront évacués.
- La troisième zone est délimitée par la rue Waldeck Rousseau, en connexion avec le réseau routier. Aucune intervention n'est prévue dans cette zone.

Le projet sera organisé dans la parcelle à partir des avantages urbains et fonctionnels de chaque zone.

Zone 1 : Maison de l'entrepreneuriat

- Les bureaux de location de la maison de l'entrepreneuriat seront situés dans la première zone à l'abri de la charpente existante et sur la plateforme.
- Les bureaux d'accompagnement et la salle de conférences seront situés dans l'extension et sur la plateforme existante.

Zone 2 : Ateliers

- Le stationnement sera créé dans la deuxième zone entre la maison de l'entrepreneuriat et les ateliers relais, avec un accès indépendant depuis la rue Danton. Le traitement paysager du stationnement améliorera la continuité avec les aménagements du quartier de la gare.
- Les ateliers relais seront implantés à la jonction entre la zone deux et trois pour profiter de l'entrée des poids lourds prévue depuis la rue Waldeck Rousseau.

Zone 3 : Extension ateliers.

- La troisième zone permettra la création future de nouveaux ateliers relais en connexion avec la cour de livraison du projet.

DIRECTION DE L'IMMOBILIER
DELEGATION TERRITORIALE DE L'IMMOBILIER OUEST



	Attrib.	Info	Observations
DG			
DAF			✓
DC	X		EV

Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes
18-22 boulevard Jeanne d'Arc
BP 70432
86011 POITIERS Cedex

N/Réf. : DTIO/LeB
Affaire suivie par Leslie BERTRAND
A l'attention de M. Eric VINATIER

Objet : Thouars - projet TVT

Saint Pierre des Corps, le 31 juillet 2012

Monsieur,

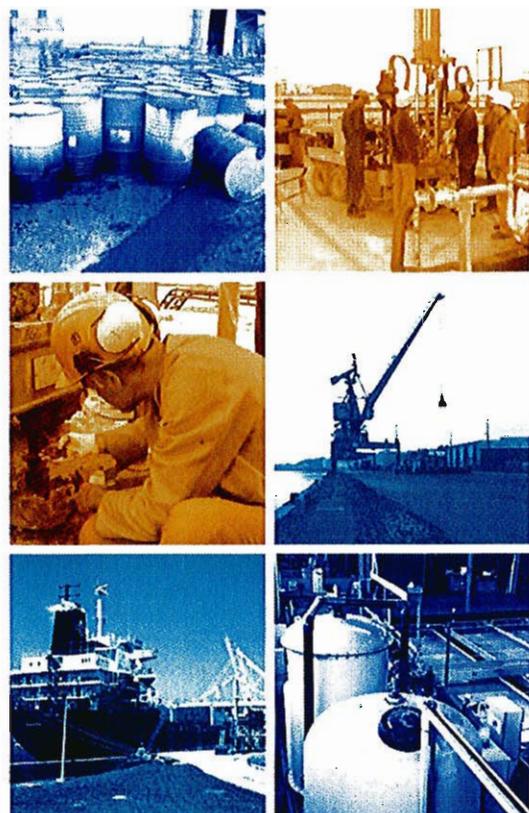
Comme demandé lors de nos différentes entrevues, je vous adresse, en pièce jointe, le rapport d'évaluation environnementale des sols de l'ancienne cour marchandises de Thouars, destinée à être cédée par SNCF à la communauté de communes du thouarsais, en vue de sa mise à disposition à l'association « Trains à Vapeur de Touraine ».

D'après les conclusions, « aucune source de pollution importante des sols n'a été identifiée ». Aussi, en l'état, ce rapport semble suffire. Nous n'engagerons donc pas d'investigations supplémentaires.

Restant à votre disposition pour tout complément, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

P / La Directrice,

Marie-Stéphanie NOCQUET



EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS (EVAL) – PHASE 1

Gare de Thouars - Lot 236 – UT 004813S
THOUARS (79)

Dossier SCE – 12319 – EVAL phase 1
Edition 3 – Juillet 2012



AMBIANT ENVIRONNEMENT

Client
SNCF Délégation Immobilière BCPL 23 rue Pierre Brossolette 37 700 SAINT PIERRE DES CORPS Tel : 02 47 32 27 22

Site concerné
Lot 236 Ancienne cour marchandises – Gare de Thouars 79 100 THOUARS

Document	EVAL – Phase 1
Référence	Norme X31-620-2 (juin 2011)
Code de prestation	A100 – A110 – A120

Révision du document	Date	Observation
Edition 1	Juillet 2012	
Edition 2	Juillet 2012	Modifications suite 1 ^{er} avis SNCF
Edition 3	Juillet 2012	Modifications suite 2e avis SNCF

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nicolas LEMAITRE	Gérald FAYOLLE	Gérald FAYOLLE

Sommaire

1.	INTRODUCTION.....	5
	Objet de la mission.....	5
2.	SOURCES D'INFORMATION.....	7
	2.1 Liste des sources consultées.....	7
	2.2 Type d'informations recueillies par source consultée.....	7
3.	CARACTERISTIQUES DU SITE	8
	3.1 Caractéristiques générales du site.....	8
	3.2 Situation administrative - ICPE.....	9
	3.3 Situation géographique et topographique.....	9
	3.4 Contexte environnemental.....	9
	3.5 Contexte climatique.....	10
	3.6 Contexte hydrologique.....	10
	3.7 Contexte géologique.....	11
	3.8 Contexte hydrogéologique.....	11
	3.9 Usages des eaux souterraines.....	12
	3.10 Usage des eaux superficielles.....	12
4.	HISTORIQUE DES ACTIVITES	13
	4.1 Description de l'activité et de l'occupation actuelle.....	13
	4.2 Description des activités et des occupations anciennes : synthèse des principales données historiques.....	14
	4.2.1 Activités passées.....	14
	4.2.2 Historique succinct du site.....	14
5.	IDENTIFICATION DES DANGERS OU SOURCES DE POLLUTION.....	16
	5.1 Sources potentielles générées par l'activité actuelle ou passée du site 16	
	5.2 Sources potentielles générées par une activité externe au site.....	16
6.	MESURES D'URGENCE OU DE PREVENTION.....	18
7.	CONCLUSIONS.....	18

Annexes

- Annexe 1 : Localisation du site
- Annexe 2 : Extrait du plan cadastral
- Annexe 3 : Cartographie des espaces naturels remarquables
- Annexe 4 : Extrait de la carte géologique
- Annexe 5 : Carte des captages AEP
- Annexe 6 : Photographies aériennes et anciens plans du site
- Annexe 7 : Plan des activités et installations au droit du site
- Annexe 8 : Cartographie des sites BASIAS/BASOL
- Annexe 9 : Photographies du site

1. INTRODUCTION

Objet de la mission

La SNCF a confié à SCE la réalisation d'un diagnostic de site « potentiellement » pollué, dans sa phase historique et documentaire, d'un terrain (lot SNCF 236) situé sur la commune de THOUARS (79). La parcelle concernée est cadastrée AP 102 (partie), de superficie d'environ 14500 m².

La localisation du site et l'extrait du plan cadastral sont présentés en **annexes 1 et 2**.

Cette étude intervient dans le cadre du projet de cession du lot 236 « Ancienne cour de marchandises » (vente à l'Etablissement Public Foncier des Deux-Sèvres).

Les objectifs de la présente étude sont multiples :

- définir la vulnérabilité du site et de son environnement,
- recueillir les informations concernant l'historique du site,
- préciser les zones à risques susceptibles d'être polluées au droit du site,
- déterminer la nécessité de réaliser des investigations in situ (caractérisation et détermination de la qualité des sols et eaux).

Ce diagnostic environnemental s'appuie sur le guide méthodologique national Diagnostic de sols du Ministère en charge de l'Ecologie (février 2007) et de la norme NFX 31-620-2 concernant les prestations de services relatives aux sites et sols pollués (juin 2011). Le présent rapport correspond à la prestation EVAL phase 1 qui comporte les missions suivantes :

➤ **A100 : Visite de site**

➤ **A110 : Etudes historiques, documentaires et mémorielles**

L'étude historique doit permettre :

- de décrire les activités passées et présentes sur le site et les pratiques environnementales associées,
- d'identifier les substances manipulées tout au long de l'activité,
- de recenser d'éventuels incidents susceptibles d'avoir généré une pollution des sols et des eaux.

Ces recherches sont effectuées afin d'émettre des hypothèses sur la localisation de sources de pollution éventuelles ainsi que sur les substances associées.

➤ **A120 : Etude de vulnérabilité des milieux**

Il s'agit d'une étude documentaire, qui doit permettre d'identifier :

- les vecteurs de transfert (eaux souterraines et de surface, sol) d'une éventuelle contamination au droit du site,
- les cibles potentielles (puits et prises d'eau utilisés par l'homme pour différents usages, personnes sur le site, etc.).

Ces éléments permettent d'évaluer les risques, pour l'homme et l'environnement, liés à une éventuelle contamination résultant des activités du site.

Le site a été visité le 13 juin 2012 avec Mme Bertrand (SNCF).

Celui-ci comprend : une halle de fret, des voies ferrées de service et une importante surface goudronnée.

La SNCF nous indique que le devenir du site est l'accueil du public par une association touristique qui entretient et fait rouler de vieux matériels ferroviaires.

2. SOURCES D'INFORMATION

2.1 Liste des sources consultées

Organismes ou bases de données consultés	Date de prise de contact	Date de réponse
Consultations/visites		
Visite du site et entretiens téléphoniques		
Mme BERTRAND - SNCF	13 juin 2012 (visite du site)	
Mme De Saint-Ours – Mairie de Thouars (archives)	11 juin 2012 (tél.)	
Communauté de Communes du Thouarsais (urbanisme)	11 et 13 juin 2012 (tél./visite)	
DREAL Poitou-Charentes – Unité territoriale 17-79		
M. FINDELAIR – Inspecteur ICPE	04 et 11 juin 2012 (téléphone)	
Sites Internet		
Sites de l'Institut Géographique National www.géoportail.fr et www.ign.fr		Juin 2012
Sites du BRGM www.basias.brgm.fr et www.infoterre.brgm.fr		Juin 2012
Sites du Ministère en charge de l'Ecologie www.basol.ecologie.gouv.fr www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr www.carmen.application.developpement-durable.gouv.fr www.cartorisque.prim.net et www.gissol.fr		Juin 2012
Sites du Ministère en charge de la santé www.baignades.sante.gouv.fr et www.bourgogne.sit.gouv.fr		Juin 2012
Site du cadastre www.cadastre.gouv.fr		Juin 2012
Site de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne www.eaurmc.fr		Juin 2012
Site de Météo France www.météofrance.com		Juin 2012
Courriers / Courriels		
Archives SNCF	4 juin 2012	15 juin 2012

2.2 Type d'informations recueillies par source consultée

Sources consultées	Type d'informations recueillies
ARS	Données sur les captages AEP à usage collectif
Service urbanisme de la mairie de Thouars, cadastre.gouv.fr	Plan cadastral et informations sur les parcelles
Site Géoportail	Localisation du site et surfaces, utilisation des sols
Site Cartorisque	Données sur les risques d'inondation
Bases de données BASIAS-BASOL-ICPE	Sites et sols potentiellement pollués proches du site d'étude
IGN	Liste des photographies aériennes
Site Infoterre	Géologie, zones environnementales remarquables
Météo France	Données climatologiques
DREAL site internet Carmen	Zones écologiques remarquables, hydrogéologie

3. CARACTERISTIQUES DU SITE

3.1 Caractéristiques générales du site

Caractéristiques générales du site	Synthèse des informations collectées	Sources d'informations
Dénomination usuelle du site	Ancienne cour de marchandises	Cadastre.gouv.fr
ICPE	Sans objet	DREAL de Poitou-Charentes
Urbanisme (PLU - cadastre)	Zone 1AUi : zone à urbaniser réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales Parcelle AP 102 en partie (propriété de la SNCF)	Mairie de Thouars, site internet du cadastre
Position du site par rapport à un repère local	Le site est localisé à environ 1 km au Nord de l'Hôtel de ville de Thouars	Site Internet du Géoportail
Nom des rues jouxtant le site	- Place de la Gare à l'Ouest - Rue Danton au Sud, - Rue Waldeck Rousseau à l'Est	Site Internet du Géoportail
Usage des sites adjacents	- <u>industriel / commercial</u> : voies et gare SNCF au Nord et à l'Est du terrain - <u>résidentiel</u> : habitations au Sud du terrain - <u>groupe scolaire</u> : à 250 m au Sud-ouest	Visite du site
Accès au site	L'accès se fait par la Place de la Gare	
Type et nombre de population fréquentant le site	Travailleurs avertis (1 à 2)	
Usage du site	Friche SNCF+ Bureaux de l'entreprise SGW (Société de Gérance de Wagons) : location de wagons destinés au transport industriel (minerai, houille, sable, sel non alimentaire) + entrepôt Courrier de l'Ouest	
Caractère inondable du site	Hors zone inondable de la rivière le Thouet	Site Internet Cartorisque

3.2 Situation administrative - ICPE

La DREAL Poitou-Charentes, Unité Territoriale Charente Maritime-Deux Sèvres, nous indique ne pas avoir connaissance de récépissé de déclaration ou d'autorisation au titre des Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement sur le site de la gare de Thouars. **Le lot 236 n'est donc pas situé dans le périmètre d'une ICPE.**

Le site de l'ancien dépôt SNCF de Thouars, à proximité mais extérieur au lot 236,, est cependant recensé dans la base de données BASIAS du BRGM (Anciens Sites Industriels et Activités de Services) pour une activité de mécanique industrielle et de dépôt de liquide inflammables.

3.3 Situation géographique et topographique

Les coordonnées géographiques et l'altitude sont synthétisées dans le tableau suivant :

Situation géographique et topographique	Synthèse des informations collectées	Sources d'informations
Côte moyenne, altitude Z (NGF)	86 m	Site Géoportail
Coordonnées Lambert II étendues (X, Y en m)	X : 406443 Y : 2223672	

3.4 Contexte environnemental

Les zones écologiques remarquables recensées au droit du site ou à proximité immédiate sont représentées dans le tableau suivant :

Espaces naturels	Synthèse des informations	Distance approximative / site	Sources
ZNIEFF de type I	Présent	3 km Sud-ouest	DREAL
ZNIEFF de type II	Absent	Absent	
Parc national	Absent	Absent	
Parc régional	Absent	Absent	
Réserve naturelle	Présent	3 km Nord-ouest	
Arrêté de biotope	Absent	Absent	
Natura 2000 – Directive Habitats	Absent	Absent	
Natura 2000 – Directive Oiseaux	Absent	Absent	

D'après les données recueillies auprès du site internet de la DREAL Poitou-Charentes deux ZNIEFF de type 1 et une réserve naturelle sont recensées à proximité du site (rayon <3 km). La cartographie des espaces naturels remarquables est présentée en **annexe 3**.

3.5 Contexte climatique

Les principales données climatiques sont recensées dans le tableau suivant :

Contexte climatique	Synthèse des informations collectées	Sources d'informations
Type de climat	Océanique	Site Internet Météo France
Nom de la station météorologique	Poitiers	
Localisation de la station météorologique par rapport au site	Environ 50 km au Sud-est	
Température : - Période d'enregistrement des données - Température moyenne annuelle	- 1981-2010 - 16.6°C	
Précipitations - Période d'enregistrement des données - Précipitations moyennes mensuelles	- 1981-2000 - 57.1 mm	
Durée mensuelle d'insolation	157 h	
Nombre de jours de gel	Information non disponible	
Ruissellement (sur site)	Pas de grille Eaux Pluviales visible > rejet supposé vers le réseau pluvial communal situé hors gare	

3.6 Contexte hydrologique

Les caractéristiques générales du réseau hydrographique sont présentées dans le tableau suivant :

Contexte hydrologique	Synthèse des informations collectées	Sources d'informations
Le Thouet	- à 800 m à l'Ouest du site - Sens d'écoulement local : du Sud-est vers le Nord-ouest	Carte IGN Site Géoportail (annexe 1, page1)

De par sa proximité avec le terrain d'étude, le cours d'eau le Thouet **est considérés comme vulnérable** par rapport au site.

3.7 Contexte géologique

La carte géologique, présentée en **annexe 4**, permet de positionner le site au droit de la formation suivante : **calcaires blancs à gris du Bajocien (j1)**.

De plus amples informations sont données par la banque du sous-sol du BRGM : le point BSS n°05126X0014/S le plus proche et implanté au sein de la même formation, est situé à 1500 m au Nord-est du site. Ce sondage présente les formations géologiques suivantes :

- 0 à 0.70 m : terre végétale
- 0.70 à 14.0 m : calcaire beige clair
- 14.0 à 26.0 m : marnes gris bleu sombres
- 26.0 à 27.70 m : calcaire dur
- 27.70 à 30.0 m : schiste vert sombre

3.8 Contexte hydrogéologique

D'après les données de la banque du sous-sol du BRGM plusieurs puits sont implantés sur la commune de Thouars, à proximité du site d'étude :

Point BSS	Localisation / site	Ouvrage	Altitude de l'ouvrage	Profondeur de la nappe / sol (m)	Date de mesure
Usage industriel					
05126X0019/F	SEAC Guillemin à 1500 m au Nord du site	Forage à 106 m	80 m	(sec, abandonné)	17 janvier 2006
05126X0542/F	Pas de donnée	Forage à 50 m	80 m	Pas de donnée	2005
Usage particulier / agricole					
05126X0014/S	1500 m NE	Forage / irrigation à 30 m	+ 82 m	15.46	Nov. 1996
05126X0015/F	1000 m S – 46 rue Jean Jaurès	Forage / irrigation à 39 m	+96 m	inconnue	Déc. 2000
05392X0044/F	1000 m S – rue du 11 novembre	Forage / eau individuelle à 30 m	+100 m	inconnue	Juin 2006

Ainsi, ces quelques données indiquent l'absence de nappe superficielle dans ce secteur de Thouars et des écoulements souterrains profonds très irréguliers au sein des calcaires bajociens (circulations de type karstique). En raison de la perméabilité élevée des formations calcaires rencontrées au droit du site, **la ressource en eau souterraine est considérée comme vulnérable.**

3.9 Usages des eaux souterraines

Selon les informations recueillies auprès de l'ARS des Deux-Sèvres, le site n'est pas implanté dans un périmètre de captage AEP.

La distribution d'eau à Thouars est réalisée par la Régie municipale de Thouars depuis 2001. Les captages du SIADE (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau) sont situés à l'amont de Thouars sur les communes de Saint-Jouin de Marnes (champ captant des Lutineaux – 3 forages), Saint Martin de Macon (2 forages), Pas de Jeux (station de pompage – 3 forages), Brie (1 forage). L'eau est ensuite acheminée vers la station de pompage d'Oiron située à 5 kilomètres en amont hydraulique du site d'étude.

Par conséquent, en raison de la localisation des ouvrages et de la couverture superficielle peu perméable, **les eaux souterraines seront donc considérées comme vulnérables et non sensibles.**

3.10 Usage des eaux superficielles

Pêche. D'après la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres, la pêche est autorisée sur le Thouet (AAPPMA « Le Nénuphar Thouarsais »).

Baignade. Le site www.baignades.sante.gouv.fr ne répertorie aucun point de baignade sur la commune de Thouars.

Loisirs aquatiques. Un club de canoë-kayak est présent à Thouars sur le Thouet.

Les eaux superficielles seront donc considérées comme vulnérables et sensibles (usage de pêche).

4. Historique des activités

4.1 Description de l'activité et de l'occupation actuelle

D'après les plans du site fournis par la Communauté de Communes service urbanisme, et sur la base des observations relevées lors de la visite du site (13 juin 2012), la parcelle d'étude est bordée :

- au Nord par les voies ferrées de la ligne Bordeaux-Paris,
- à l'Est par une zone en friche,
- au Sud par les rues Danton et Waldeck Rousseau,
- à l'Ouest par le bâtiment voyageurs et la place de la gare de Thouars.

La parcelle d'étude est constituée d'une plateforme comprenant, d'Ouest en Est :

- une partie du parking de la gare (enrobé ancien en mauvais état),
- puis, en prolongement, l'ancienne cour de marchandises (plateforme en enrobé ancien en mauvais état)
- un ancien quai de chargement et une ancienne halle pour partie inoccupée et pour partie occupée par les locaux des entreprises SGW et Courrier de l'Ouest,
- d'anciennes voies ferrées de service (V7, V7bis, V9, V11 et V13).
- l'accès au site depuis la rue Waldeck Rousseau,
- et à l'Est, un ancien quai de chargement en partie végétalisé et occupé par un stock de blocs béton.

Les photos de la visite de site sont disponibles en **annexe 9** de ce présent rapport.

Sur la base des informations recueillies, aucun incident historique ayant pu engendrer un impact sur les sols ou les eaux souterraines n'a été référencé (type incendie), hormis les bombardements de 1944 qui ont affectés la gare de Thouars avec des destructions majeures, y compris sur la zone en limite Nord de la halle marchandises (voir carte en **annexe 6**).

4.2 Description des activités et des occupations anciennes : synthèse des principales données historiques

4.2.1 Activités passées

Les informations concernant l'occupation passée du site ont été recueillies auprès :

- de Mme de Saint Ours – Archives municipales de la ville de Thouars,
- de la CC du Thouarsais,
- des archives départementales des Deux Sèvres,
- de l'Institut Géographique National.
- des archives SNCF du Mans.

a) Les archives de la ville de Thouars nous ont communiqué un grand nombre de plans cadastraux du site de la gare (voir **annexe 6**).

b) La Communauté de Communes du Thouarsais nous a également fourni un certain nombre d'informations et de documents précisant l'activité passée du site (plans et photographie aérienne)

c) Le site internet des archives départementales des Deux-Sèvres nous a permis d'accéder au cadastre napoléonien de Thouars. Cependant, le cadastre de l'ancienne commune des Hameaux, sur laquelle s'est implantée la gare de Thouars, n'est pas disponible sur ce site.

d) Le site internet de l'IGN nous a permis de consulter le plan d'état major de 1860 et quatre photos aériennes de 1950, 1964, 1979 et 2002, jugées les plus pertinentes. Ces documents ont permis de retracer dans les grandes lignes l'historique des aménagements au droit du site actuel (voir **annexe 6**).

f) Les archives SNCF du Mans n'ont pas pu nous fournir de document sur ce site en particulier.

4.2.2 Historique succinct du site

Les principaux évènements au droit du site sont les suivants :

Dates	Evènements généraux	Evènements au droit du site
Avant 1871	Terres agricoles du village des Hameaux situé au Nord de Thouars	
1871-73	Construction de la gare de Thouars, annexion d'une partie du village des Hameaux par la ville de Thouars	

Dates	Evènements généraux	Evènements au droit du site
1875	La ville de Thouars décide de construire une station de pompage à proximité de la gare (construction de châteaux d'eau pour alimenter les bâtiments du dépôt des machines). L'eau provient du Thouet grâce à la station élévatrice de la Madeleine	
1880	Développement de la gare, ouverture de la ligne Paris Bordeaux	
1893	La gare de Thouars devient étape technique entre Paris et Bordeaux	
1897	Premiers bâtiments techniques préfigurant le dépôt	
1913	Construction de bureaux devant la gare	Première mention de bâtiments marchandises en bois à proximité du bâtiment voyageurs
Années 1920	Construction de la Cité des chemins de fer de l'Etat au Sud du site avec apport de mâchefers (résidus de brulage issus du dépôt) dans les remblais routiers et/ou de plateforme	
1930	La gare se tourne vers le fret marchandises suite à la fermeture de certaines lignes voyageurs.	Agrandissement de la halle marchandises : deux bâtiments en bois sont présents sur le terrain d'étude. Les produits chargés / déchargés sont de toutes natures (bois, pierres, céréales...). Implantation de l'entreprise Fautrat Frères rue Danton, en face de la cour des marchandises (expédition de graines depuis les quais de chargement).
1944	Bombardements de la gare	Bombardements d'une partie de la cour et des halles marchandises
Années 1960		Construction d'un 3 ^e bâtiment marchandises sur le terrain d'étude. Stockage de wagons sur les voies V7, V7bis, V9, V11 et V13).
Début des années 1980		Installation des bureaux de l'entreprise SGW dans une partie de la halle marchandises (2 salariés en 2012 – chauffage électrique) + entrepôt du Courrier de l'Ouest (papeterie)
Années 1980-2000	Maintien d'un trafic marchandises sur la gare de Thouars (notamment pierres)	
2012	Projet de vente du lot 236 à l'Etablissement Public Foncier des Deux-Sèvres (usage associatif)	

5. Identification des dangers ou sources de pollution

5.1 Sources potentielles générées par l'activité actuelle ou passée du site

De manière générale, les sources de pollution d'un site ICPE peuvent être de natures différentes : utilisation, production ou émissions de produits dangereux et/ou toxiques pour l'homme et l'environnement (métaux, huiles, solvants, insecticides, pesticides...), chauffage de bâtiments (cuve hydrocarbures), isolants (transformateur contenant des PCB), etc...

Par conséquent, au vu de la visite de site et de l'historique des activités et installations recensées au droit du lot 236, il apparaît qu'aucune source potentielle de pollution importante (cuve, installation déclarée aux ICPE...) n'est présente dans le périmètre d'étude. On notera la présence de remblais anthropiques potentiellement présents sur ce site.

Le plan des activités et installations recensées sur le site figure en **annexe 8**.

5.2 Sources potentielles générées par une activité externe au site

BASIAS / BASOL. Sur la base des informations recueillies dans les banques de données BASIAS et BASOL, on note la présence de nombreux sites BASIAS dans un rayon de 500 mètres autour du terrain d'étude (aucun site BASOL) :

Nom de l'entreprise	Activité principale	Date de début de l'activité	Date de fin de l'activité	Site réaménagé	Localisation par rapport au site	Principaux polluants associés
Dépôt SNCF n°POC792258	Mécanique industrielle Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	Fin 19 ^e siècle	Inconnue	non	50 m au Nord	Hydrocarbures de type Carburant: fuel, essence, acétylène
GOYER Fabrique de machines agricoles n°POC7901349	Fabrication de machines agricoles	Années 1950	?	?	50 m au Sud-est	Graisses, pigments, caoutchouc, huiles minérales, hydrocarbures, solvants
Station-service ELF n°POC790311	Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.)	?	En activité	non	150 m au Nord-ouest	Hydrocarbures de type Carburant: fuel, essence, acétylène

Nom de l'entreprise	Activité principale	Date de début de l'activité	Date de fin de l'activité	Site réaménagé	Localisation par rapport au site	Principaux polluants associés
Bodin et Blanchet n°POC7901379	Plomberie-chauffage	Années 1950	?	Oui résidentiel	400 m au Sud-ouest	Métaux ferreux, solvants
Société Industrielle de confection n°POC7901458	Fabrication de vêtement en cuir	?	?	?	400 m au Sud-ouest	?
GERONT n°POC790385	Entretien et réparation véhicules automobiles	?	?	Oui bureaux	400 m à l'Ouest	Colles, graisses, pigments, poussières et limailles, acides, huiles minérales, hydrocarbures, solvants
AUGER/ GAUTRON/ BOURASSEAU n°POC7900388	Garage cycles et motos	?	Inconnue	?	400 m à l'Ouest	Graisses, poussières et limailles, acides, huiles minérales, hydrocarbures, solvants
PAPIN n°POC7900393	Garage, atelier, mécanique et soudure	?	?	?	450 m au Sud-ouest	Graisses, , poussières et limailles, acides, huiles minérales, hydrocarbures, solvants
DOC Emballages n°POC7901328	Fabrication de plaquage et de panneaux de bois	?	?	?	500 m au Nord-est	Colles, pigments, composés de l'azote, fongicides et pesticides, solvants

ICPE. Sur la base des informations recueillies dans la base de données des Installations Classées, on note la présence de 13 sites ICPE soumises à autorisation sur la commune de Thouars :

Nom établissement	Code postal	Commune	Régime Seveso
CEB	79100	THOUARS	Non-Seveso
CALLES ROUVET (SCE)	79100	THOUARS	Régime inconnu :
DELPEYRAT TRAITEUR	79100	THOUARS	Régime inconnu :
DELPEYRAT Tre de Lr	79100	THOUARS	Non-Seveso
FRANCE CHAMPDENON	79100	THOUARS	Non-Seveso
INVER FRANCE (ex pecker poudre)	79100	THOUARS	Non-Seveso
LOEUL PERIOT SAS	79100	THOUARS	Non-Seveso
LOEUL PERIOT (SA)	79100	THOUARS	Régime inconnu :
Laboratoire RIVADIS	79100	THOUARS	Non-Seveso
SATAO	79100	THOUARS	Non-Seveso
SOVLEG (SA)	79100	THOUARS	Régime inconnu :
SOVLEG SA	79100	THOUARS	Non-Seveso
TH LOGISTICS (ex log est)	79100	THOUARS	Non-Seveso

6. Mesures d'urgence ou de prévention

Dans l'état actuel de nos informations et observations portant sur les risques de pollution des sols et des eaux souterraines au droit du site, aucun élément particulier ou d'ampleur ne justifie des mesures immédiates d'urgence ou de prévention sur le site visité.

7. Conclusions

Par ordre et pour le compte de la SNCF, SCE a été missionnée afin de réaliser l'évaluation environnementale d'une parcelle propriété de la SNCF à Thouars (79). Notre intervention a porté sur le lot 236 «Ancienne cour des marchandises».

Cette étude intervient dans le cadre du projet de cession de ce site, à savoir la vente à l'Etablissement Public Foncier des Deux-Sèvres.

Ce diagnostic environnemental s'appuie sur le guide méthodologique national du Ministère en charge de l'Ecologie (février 2007) et de la norme NFX 31-620-2 concernant les prestations de services relatives aux sites et sols pollués (juin 2011).

Le présent rapport correspond à la prestation EVAL phase 1 (visite de site, enquête historique, étude de vulnérabilité). Le site a été visité le 13 juin 2012.

Au regard de l'ensemble des données collectées au droit du lot 236, il apparaît que dans ce périmètre d'étude, aucune source potentielle de pollution importante des sols n'a été identifiée. A l'instar de tout site industriel, des remblais anthropiques peuvent être potentiellement et ponctuellement présents sur la zone d'étude.

L'usage futur de la parcelle sera un usage associatif (association de réhabilitation de matériel ferroviaire).

*

**

CONDITIONS GÉNÉRALES DES MISSIONS DE PRESTATIONS DE SERVICES RELATIVES AUX SITES ET SOLS POLLUES

La responsabilité de notre société ne saurait être engagée en dehors du cadre de la mission objet du rapport. En particulier, toute modification apportée à l'environnement après le rendu du rapport, que les causes soient accidentelles ou non, nécessite la réactualisation du rapport dans le cadre d'une nouvelle mission.

Au-delà d'un an et en cas de modification du contexte, tout rapport devra être automatiquement considéré comme caduc compte tenu du caractère évolutif et mobile de certains polluants et nécessitera une réactualisation des résultats.

Il est précisé que l'étude repose sur une connaissance du sol dont la maille ne permet pas de lever la totalité des aléas toujours possibles en milieu naturel ou urbain. En effet, des hétérogénéités, naturelles ou du fait de l'homme, des discontinuités diverses (caves, fontis, puits, remblais d'ouvrages enterrés, fondations etc.) peuvent avoir des impacts sur les résultats fournis compte tenu du rapport entre le volume échantillonné ou testé et le volume réel sollicité par l'ouvrage, et ce d'autant plus que ces singularités éventuelles peuvent être d'extension variable. Les tests et analyses intéressent également des volumes et des masses infiniment réduites par rapport aux volumes et masses intéressées par le projet de sorte que les résultats doivent être interprétés de manière statistique afin de lisser les éventuels effets pépites.

Tout élément nouveau à caractère environnemental mis en évidence lors de l'exécution des travaux, pouvant avoir une influence sur les conclusions du rapport, doit immédiatement être signalé au technicien responsable de l'étude. Si un caractère évolutif particulier a été signalé lors des études l'application des recommandations du rapport nécessite une validation à chaque étape suivante de la conception ou de l'exécution. En effet, un tel caractère évolutif peut remettre en cause ces recommandations, notamment s'il s'écoule un laps de temps important avant leur mise en oeuvre.

RAPPORT DE LA MISSION

Le rapport constitue le compte rendu de la mission définie par la commande au titre de laquelle il a été établi et dont les références sont rappelées en tête. A défaut de clauses spécifiques contractuelles, la remise du rapport fixe la fin de la mission.

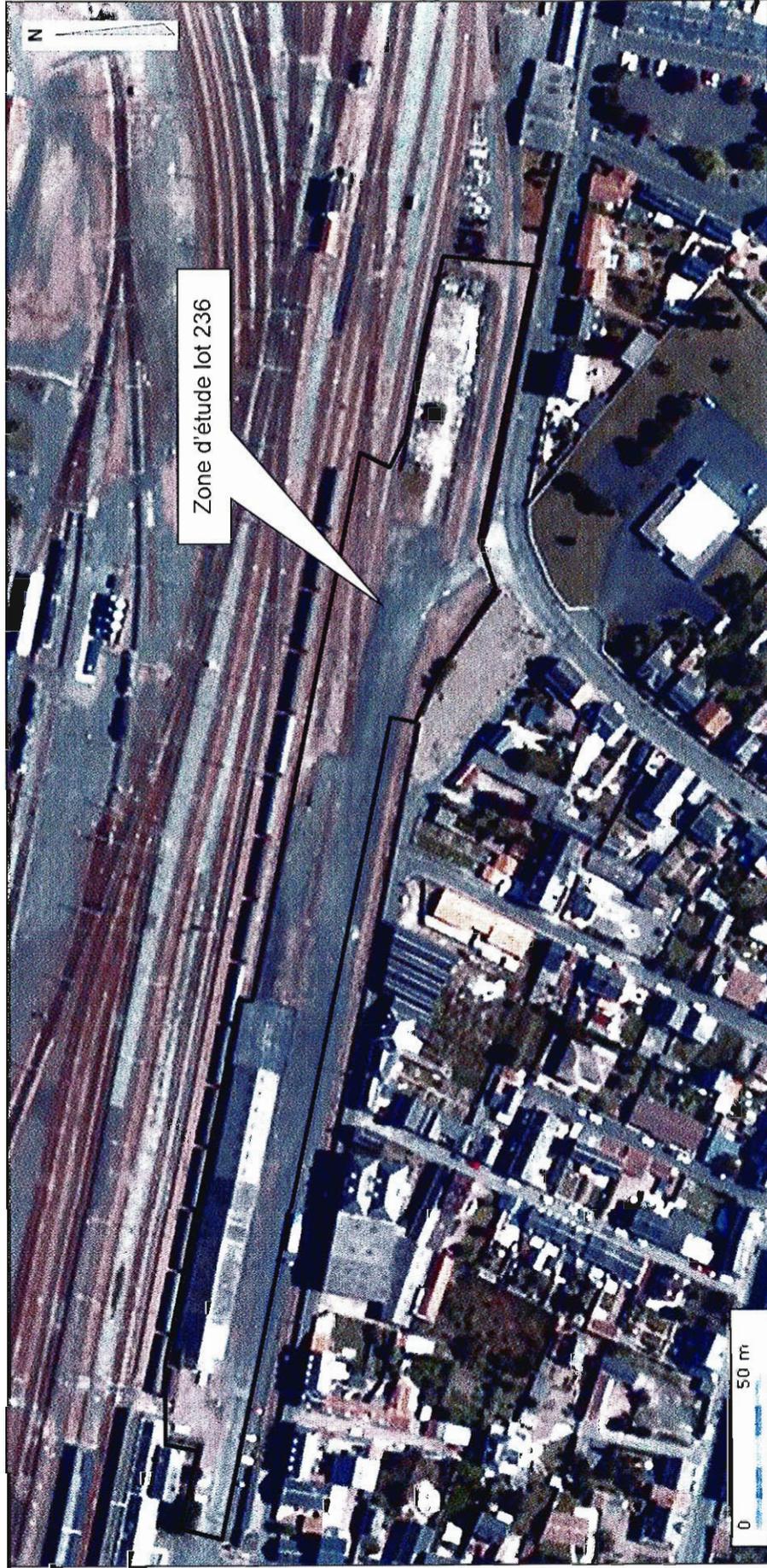
Un rapport de pollution et toutes ses annexes identifiées constituent un ensemble indissociable. Les deux exemplaires de référence en sont les deux originaux conservés ; un par le client et le second par notre société. Dans ce cadre, toute autre interprétation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle ne saurait engager la responsabilité de notre société. En particulier l'utilisation même partielle de ces résultats et conclusions par un autre maître d'ouvrage ou pour un autre ouvrage que celui objet de la mission confiée ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de notre société et pourra entraîner des poursuites judiciaires.

ANNEXES

ANNEXE 1

Localisation du site

Photographie aérienne 2011 – Terrain SNCF à Thouars – source : www.geoportail.fr



ANNEXE 2

Extrait du plan cadastral

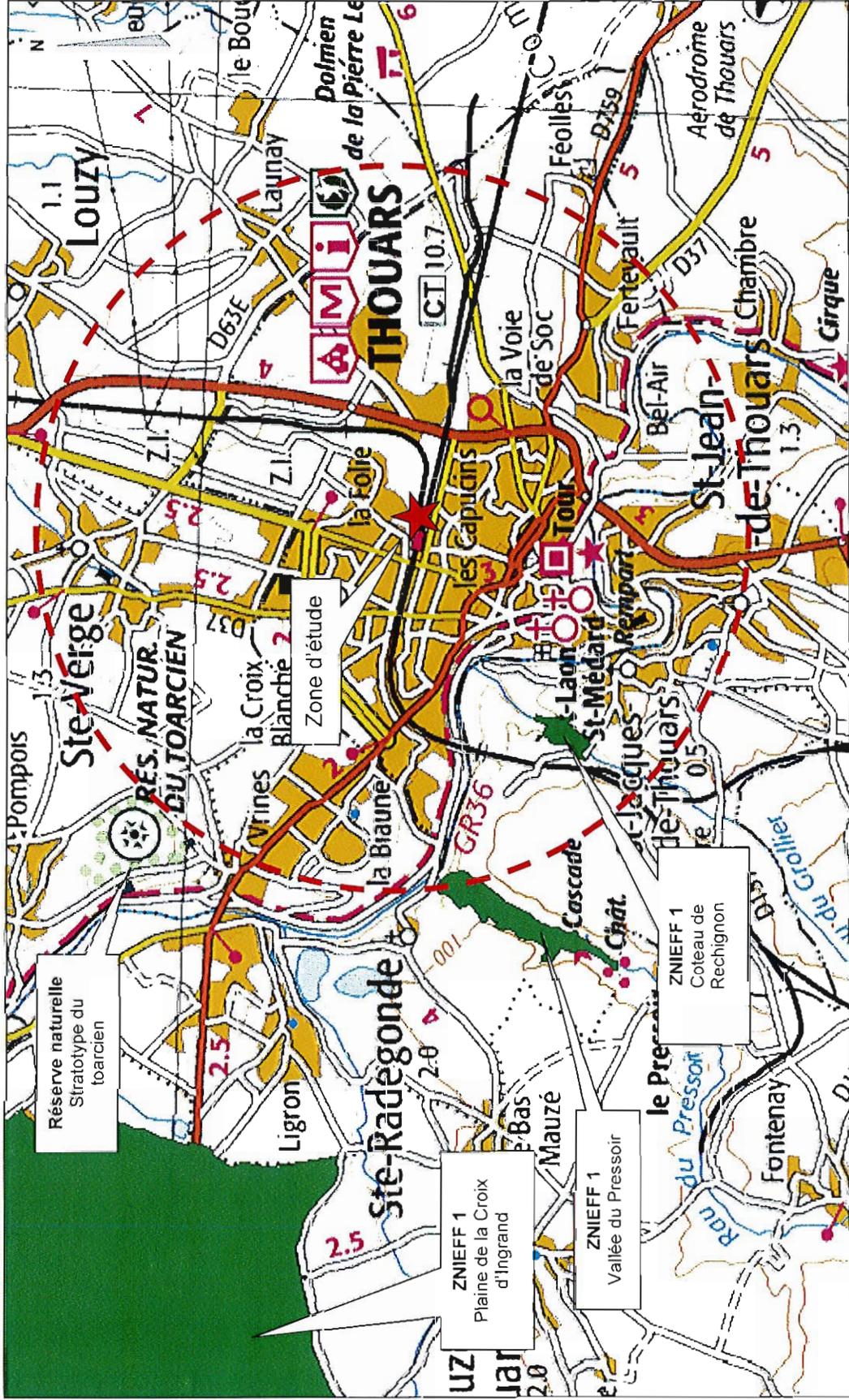
Extrait du plan cadastral - Terrain SNCF à Thouars – source : www.cadastre.gouv.fr



ANNEXE 3

Cartographie des espaces naturels remarquables

Cartographie des zones écologiques remarquables - Terrain SNCF à Thouars (rayon de 3 km) - source : DREAL



ANNEXE 4

Extrait de la carte géologique

Extrait des cartes géologiques de Thouars et Montreuil - Bellay – Terrain SNCF à Thouars – source : www.infoterre.fr



1000 m

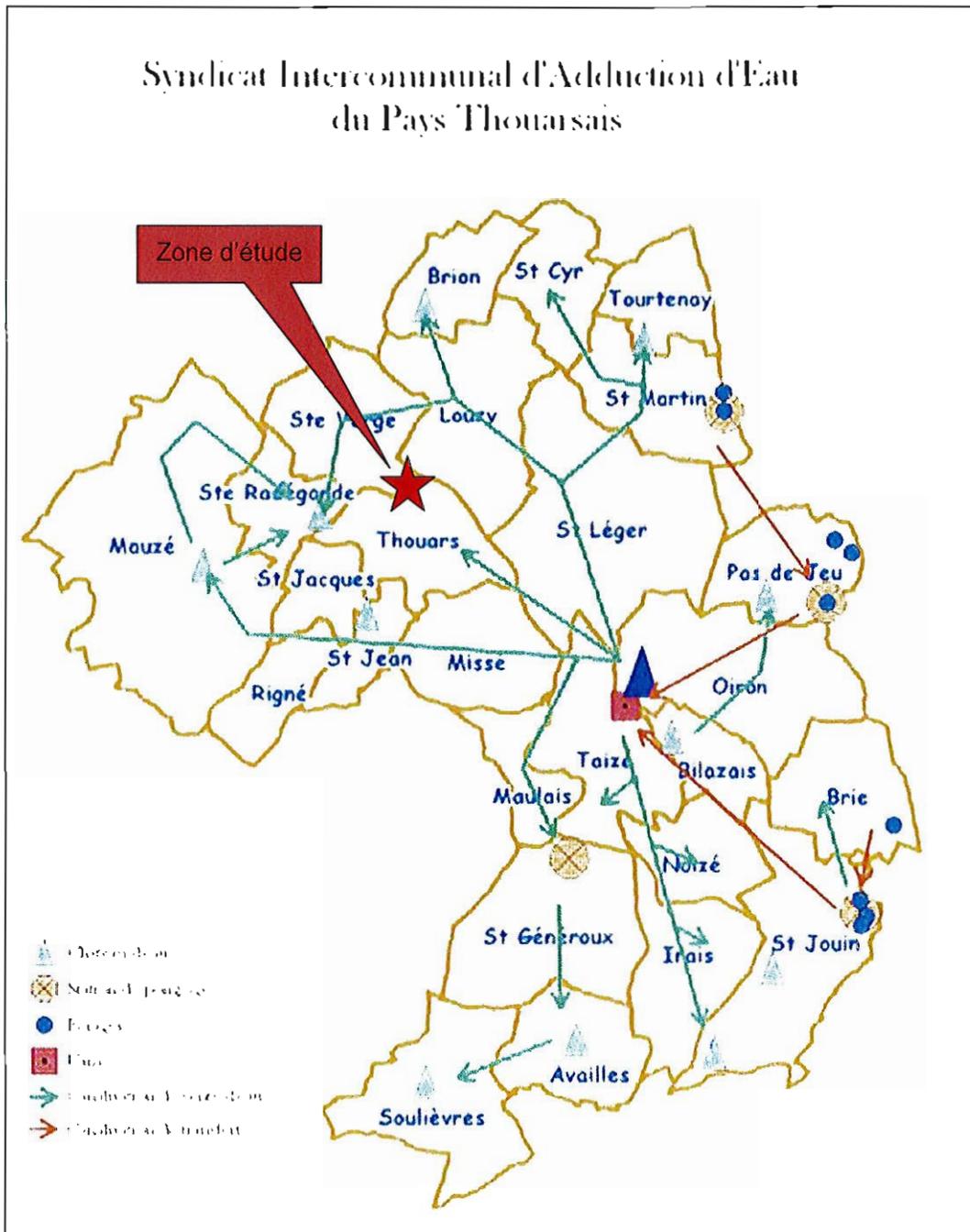


Calcaires blancs à gris du Bajocien

ANNEXE 5

Carte des captages AEP

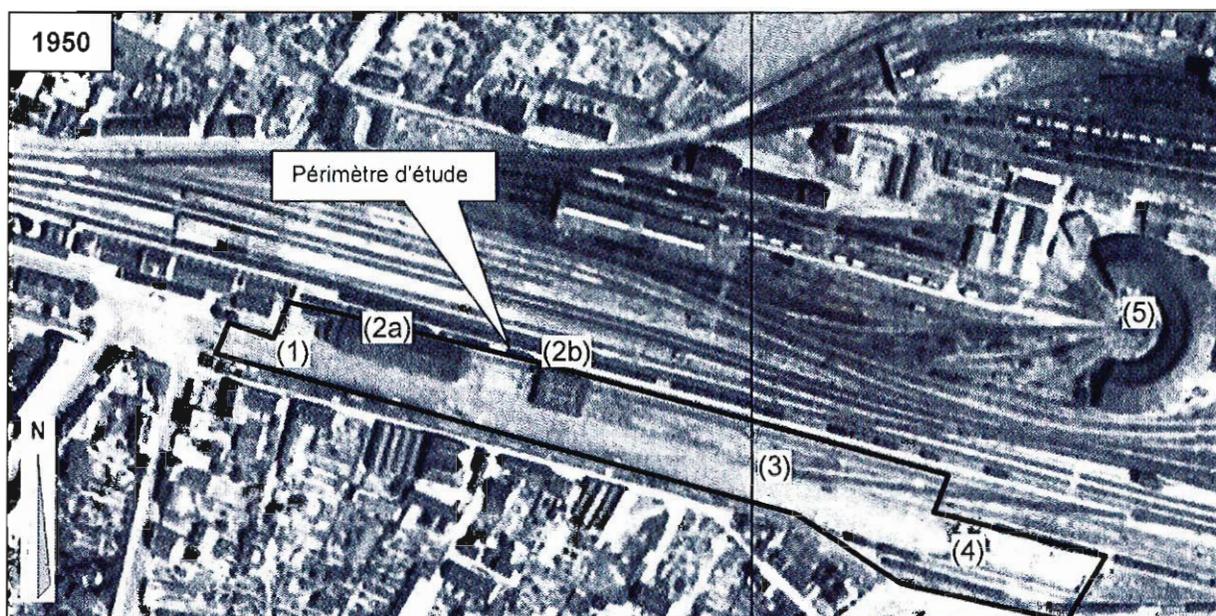
Carte des captages AEP – Terrain SNCF à Thouars – source : www.siaade.fr



ANNEXE 6

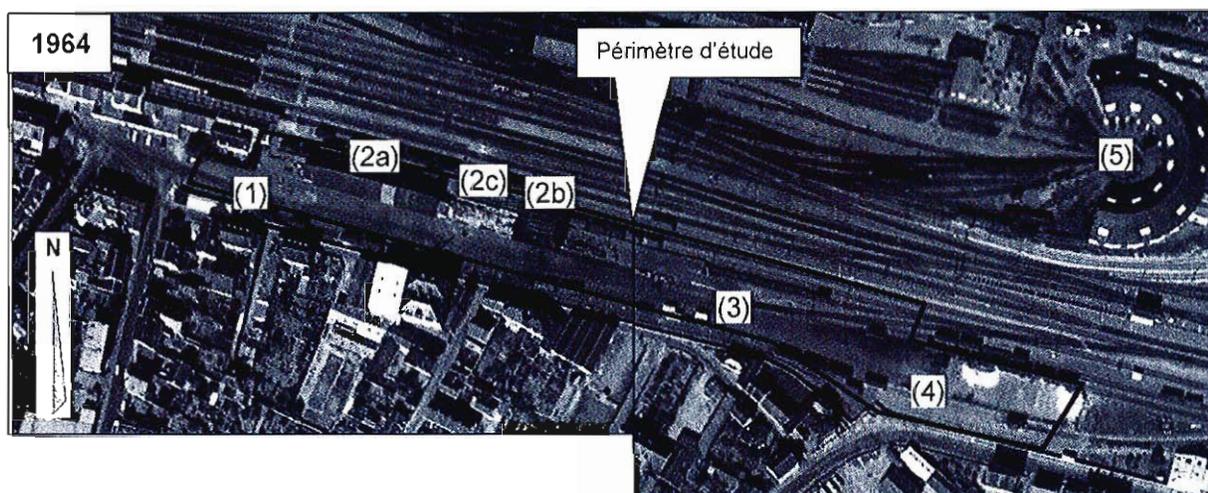
Photographies aériennes et anciens plans du terrain SNCF

Photographies aériennes – Terrain SNCF à Thouars – source : www.ign.fr



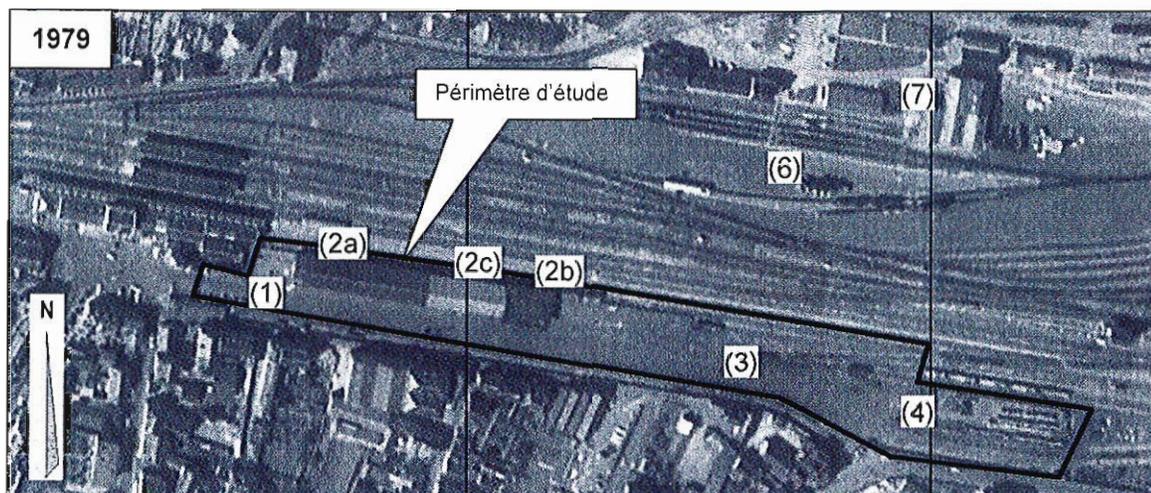
1950 : le site est occupé par la cour marchandises (1), la halle fret qui comprend deux bâtiments et un quai découvert (2a et 2b), des voies ferrées de service en fonctionnement (3) et des quais de chargement / déchargement en fonctionnement (4). Hors terrain d'étude, le dépôt machines est visible en (5).

50 m



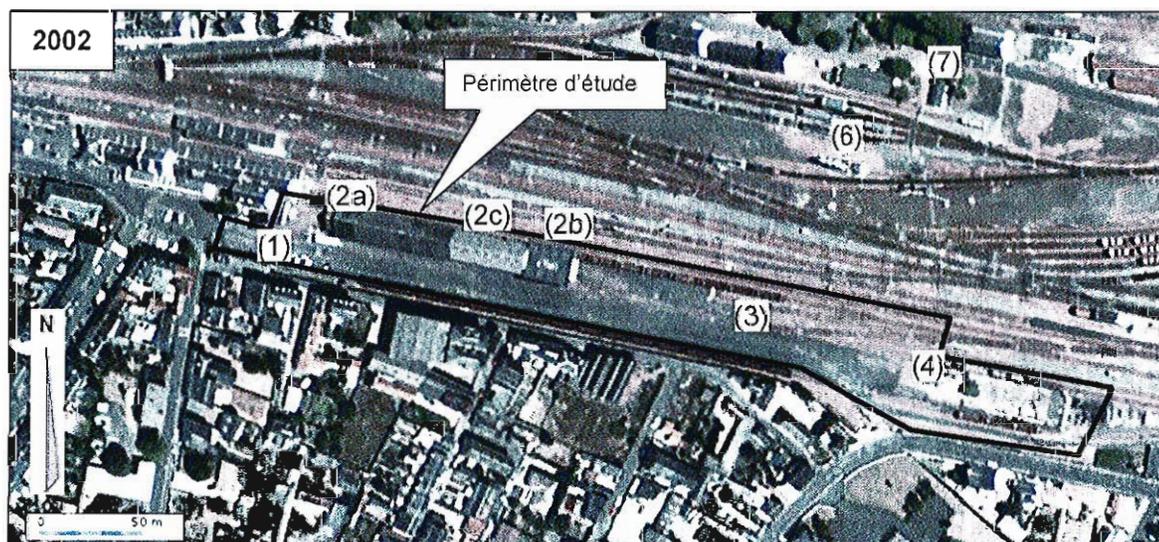
1964 : le site est occupé par la cour marchandises (1), la halle fret qui comprend deux bâtiments et un quai découvert (2a et 2b) avec un 3^e bâtiment en construction (2c), des voies ferrées de service en fonctionnement (3) et des quais de chargement / déchargement en fonctionnement (4) avec stocks de sables ou graviers. Hors terrain d'étude, le dépôt machines est visible en (5).

50 m



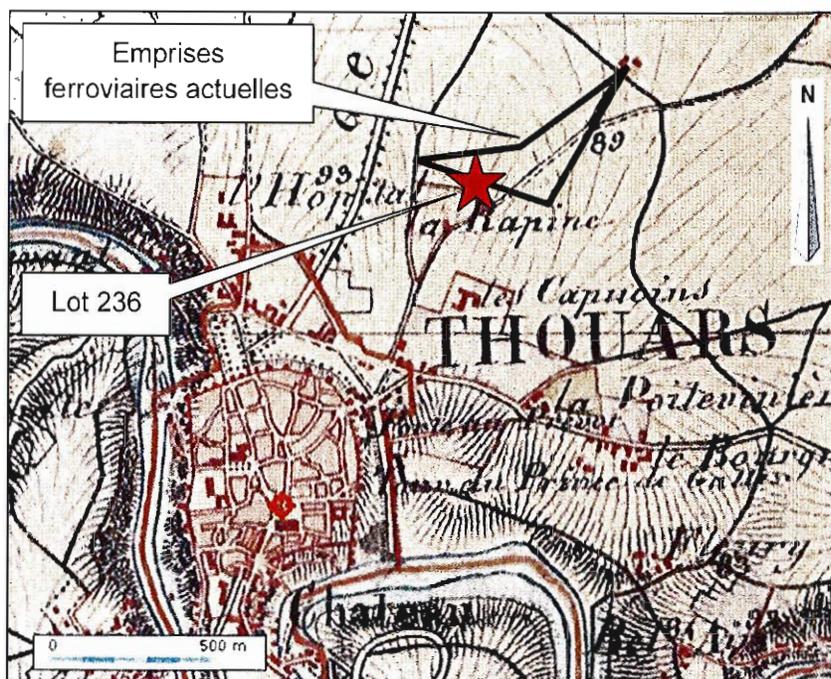
1979 : le site est occupé par la cour marchandises (1), la halle fret qui comprend trois bâtiments (2a, 2b et 2c) et un quai découvert, des voies ferrées de service en fonctionnement (3) et des quais de chargement / déchargement en fonctionnement (4) avec stocks de sables ou graviers. Hors terrain d'étude, la zone de stockage des citernes à fioul est visible (6) ainsi que le dépôt huiles (7). Le dépôt machines semi-circulaire a été démoli en 1975.

50 m

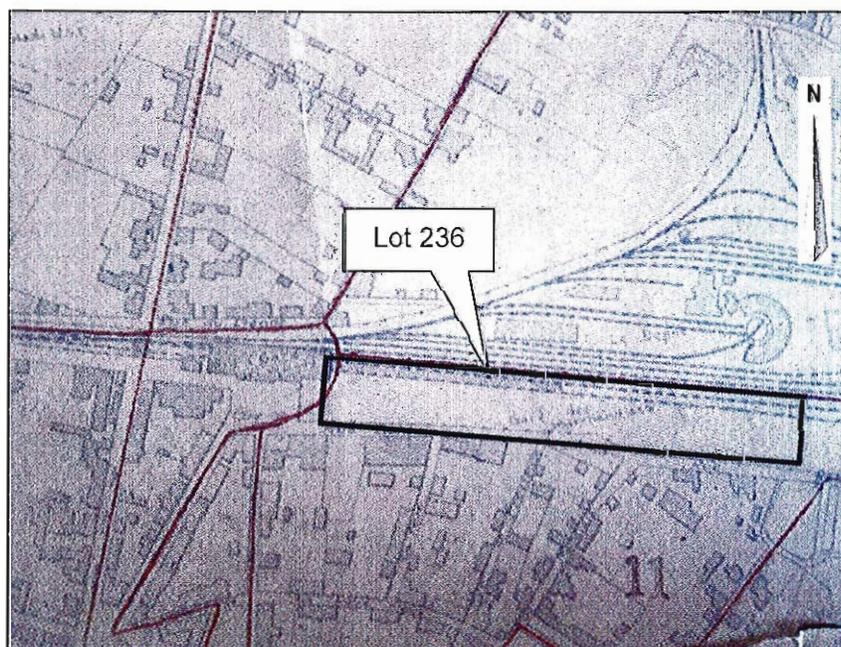


2002 : le site est occupé par la cour marchandises (1), la halle fret qui comprend trois bâtiments (2a, 2b et 2c), des voies ferrées de service en fonctionnement (3) et des quais de chargement / déchargement en fonctionnement (4) avec stocks de sables ou graviers. Hors terrain d'étude, la zone de stockage des citernes à fioul est visible (6) ainsi que le dépôt huiles (7).

Plan d'Etat-major vers 1860 – Terrain SNCF à Thouars – source : www.ign.fr

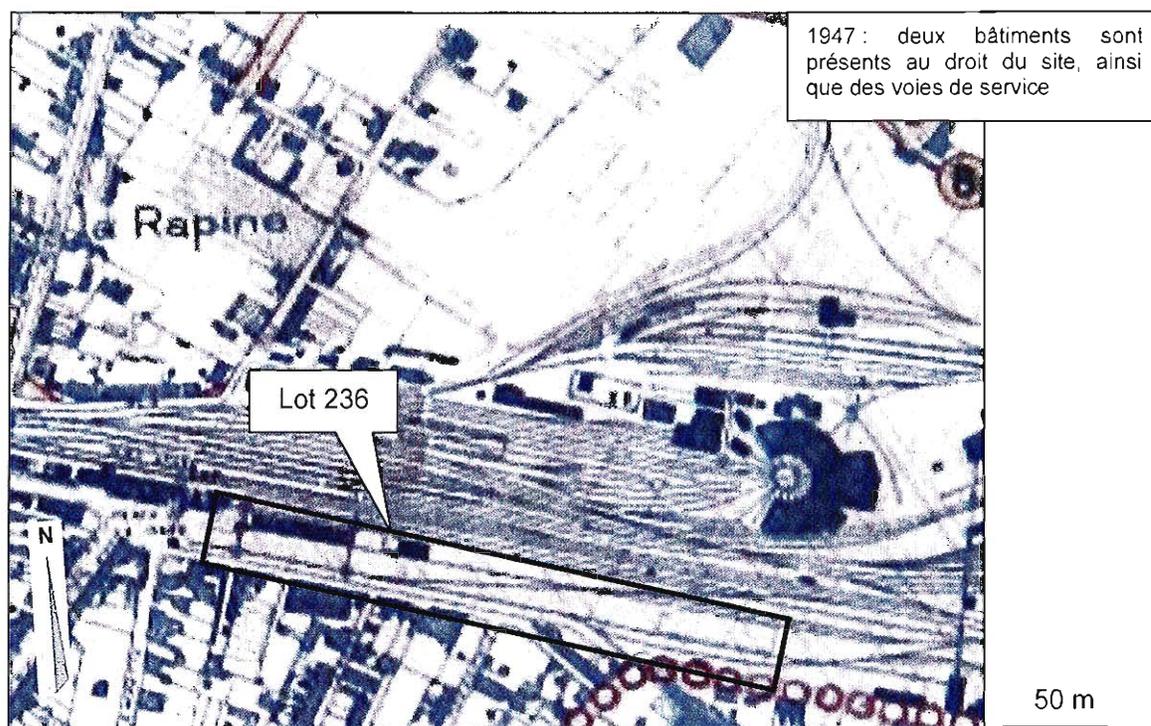


1860 : les voies ferrées et la gare de Thouars ne sont pas construites. Le site est constitué de terres au lieu-dit La Rapine

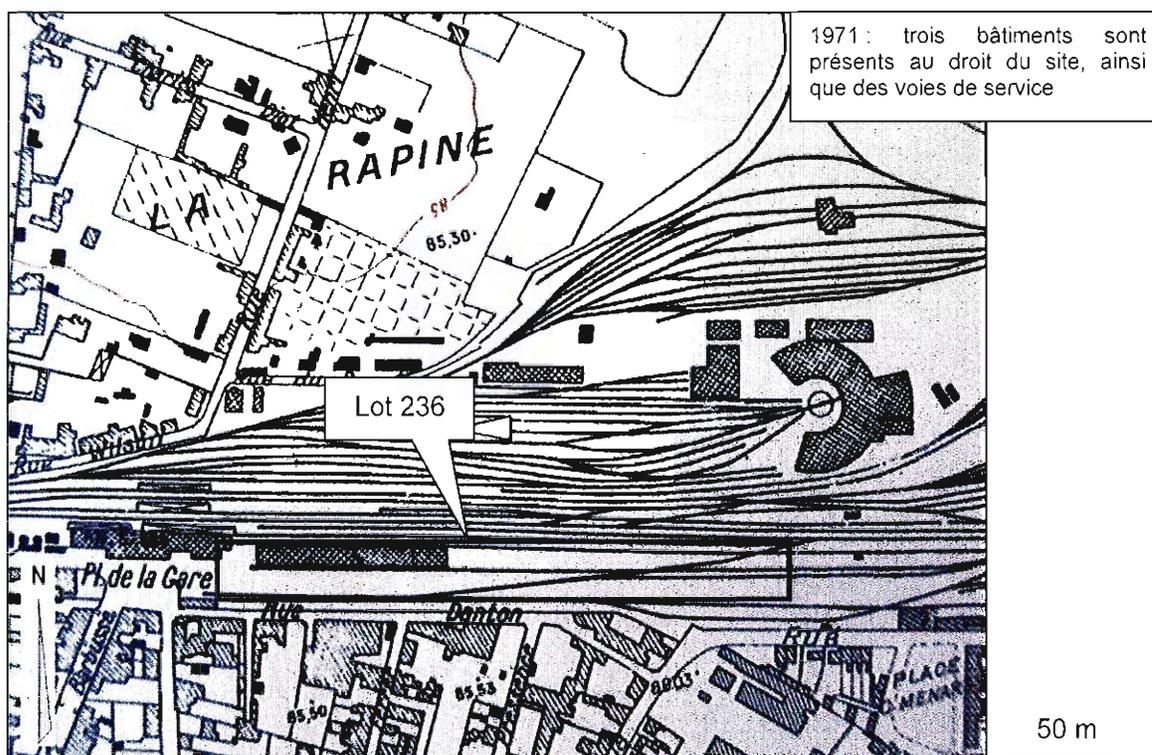


1938 : aucun bâtiment ne figure au droit de la gare de marchandises

1947 : plan cadastral du site de la gare



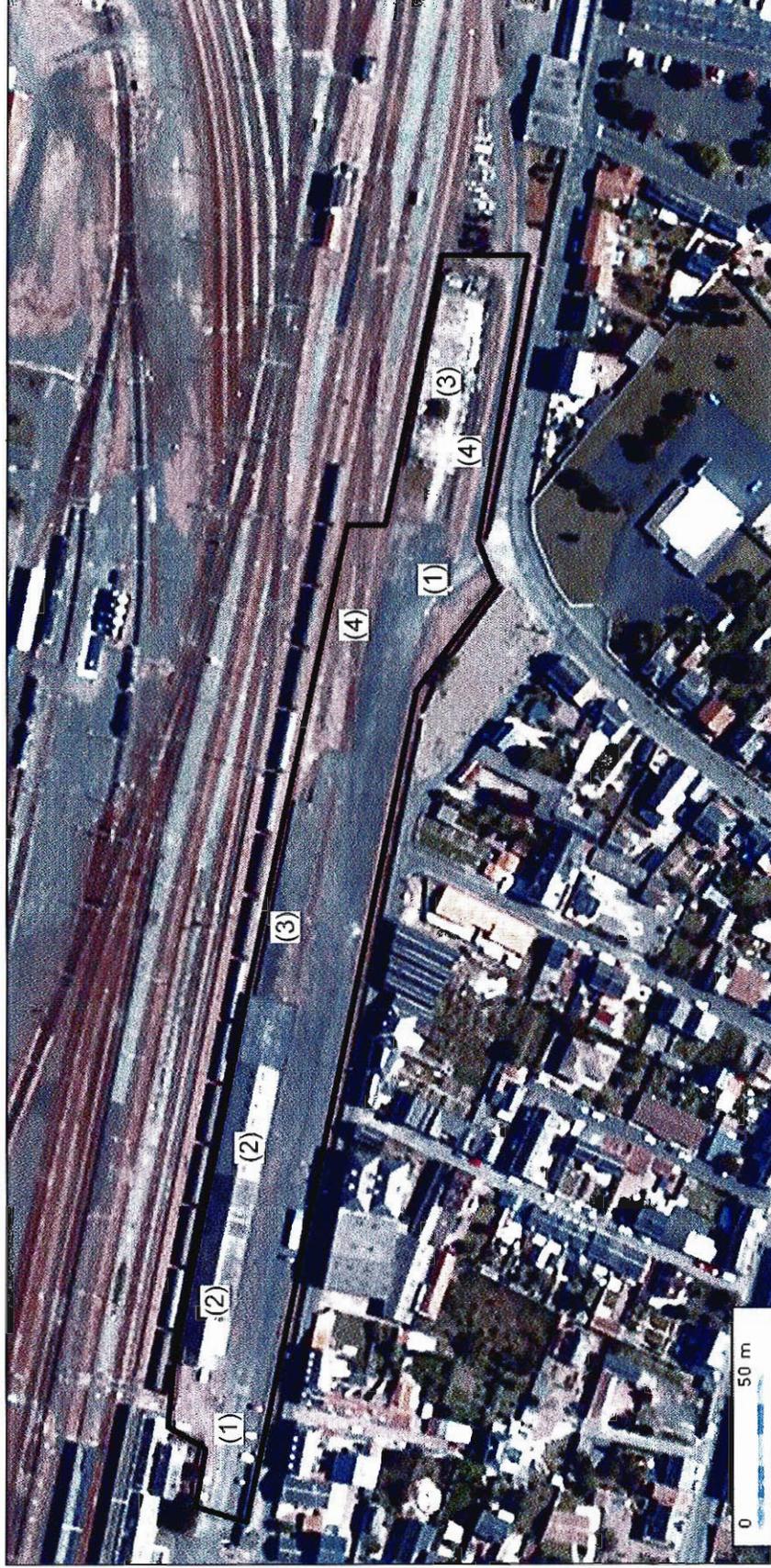
1971 : plan cadastral du site de la gare.



ANNEXE 7

Plan des activités et installations au droit du site

Activités / installations sur site – Terrain SNCF à Thouars lot 236 – Photo aérienne source : www.geoportail.fr

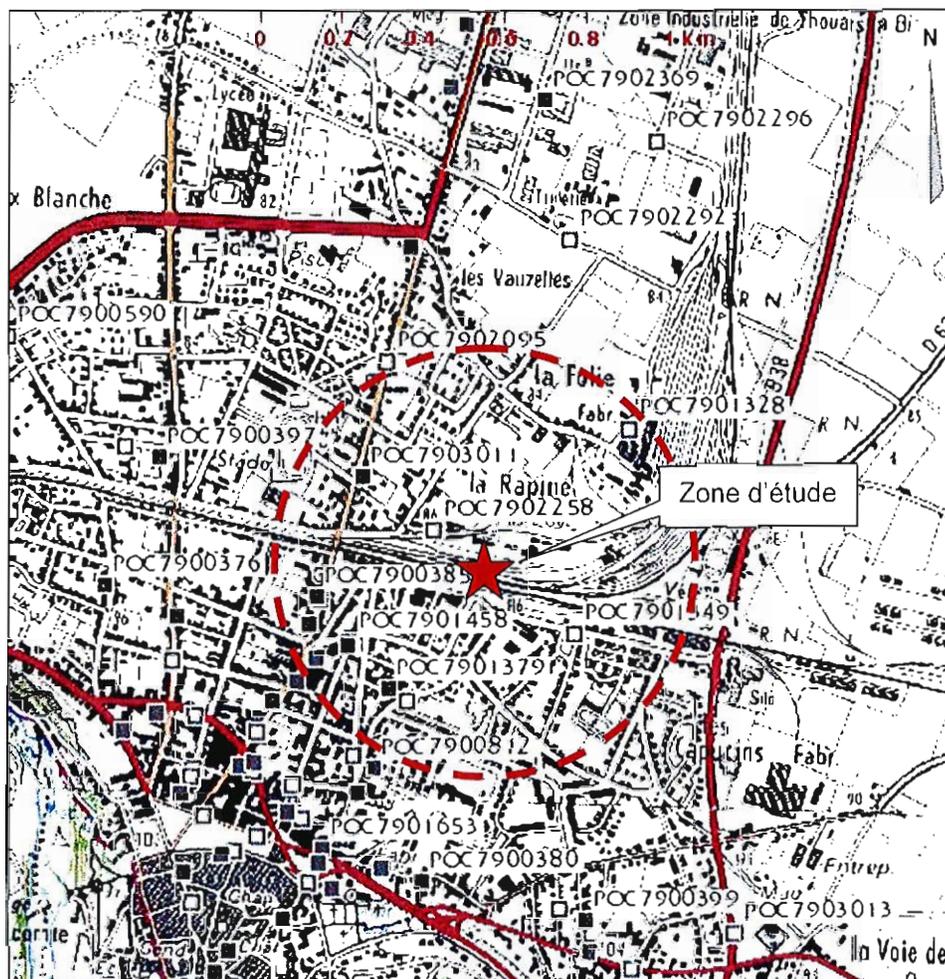


- Plateforme en enrobé (parking de la gare et accès rue Walleck Rousseau) > (1)
- Hangars marchandises occupés par les sociétés SGW et Courrier de l'Ouest > (2)
- Quais de chargement / déchargement > (3)
- Voies ferrées > (4)

ANNEXE 8

Cartographie des sites BASIAS / BASOL

Plan des sites BASIAS/BASOL – Terrain SNCF à Thouars (rayon de 500 m) – source : www.basias.fr



- | | |
|-----------------------------------|---|
| ○ Préfectures et sous-préfectures | ▲ Sites Basol(**) |
| ○ Limite des régions(*) | ■ Sites Basias (XY centre du site)(**) |
| ○ Limite des départements(*) | □ Sites Basias (XY adresse du site)(**) |
| ○ Limites des communes | ○ Communes avec sites non localisés |

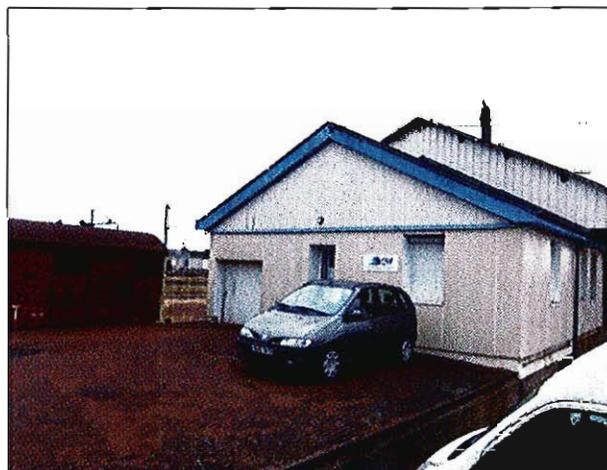
ANNEXE 9

Photographies du site

Photographies du site – Terrain SNCF à Thouars lot 236



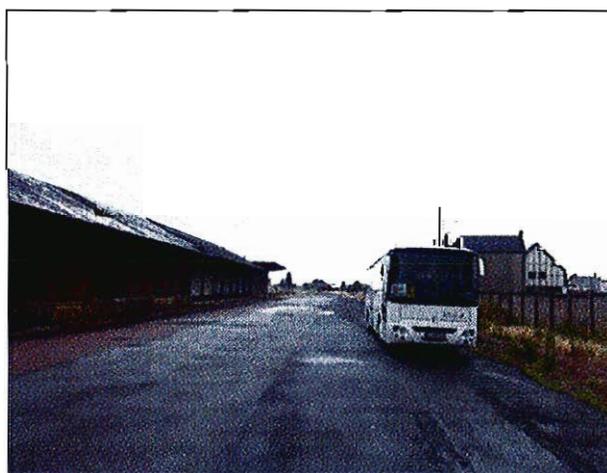
Vue vers l'Est et l'entrée du terrain (extrémité Ouest du site) : parking en enrobé de la gare



Vue vers le Nord-est depuis le parking de la gare: ancien quai, ancienne halle marchandise avec locaux de l'entreprise SGW

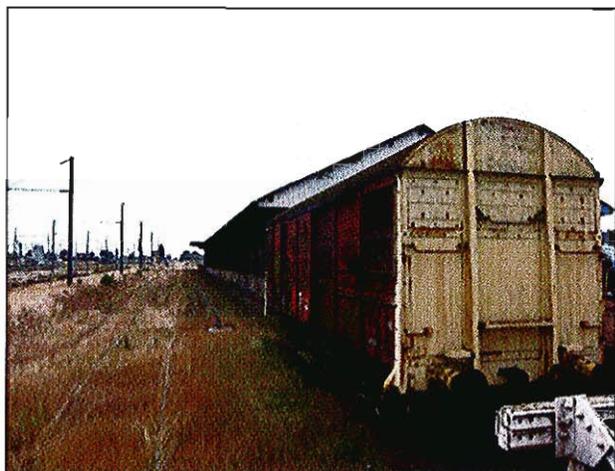


Vue vers l'Est : ancienne halle marchandises inoccupée



Vue vers l'Est : ancienne halle marchandises inoccupée, plateforme en enrobé, ancienne voie ferrée V13 (à droite)

Photographies du site – Terrain SNCF à Thouars – lot 236



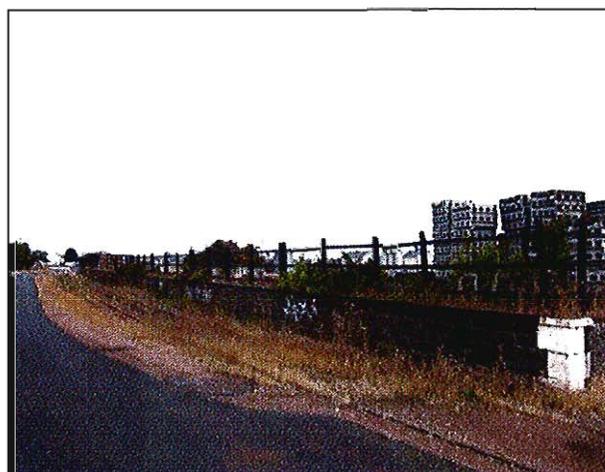
Vue vers l'Est : voie ferrée Bordeaux-Paris (à g.), ancienne voie V7 et stockage wagon, ancienne halle marchandises en arrière plan.



Vue vers l'Ouest : plateforme en enrobé à dr.), quai et ancienne voie V7bis (au centre), voies Bordeaux-Paris (à dr.). Halle marchandises en arrière plan.



Vue vers l'Est : anciennes voies V9 et V11 (à g.), plateforme en enrobé et entrée sur la rue Waldeck Rousseau (à dr.). Ancien quai de chargement en arrière plan



Vue vers l'Ouest (extrémité Est du site) : plateforme en enrobé avec ancienne voie V13, quai de chargement avec stockage blocs béton

Département de DEUX-SEVRES

Commune de THOUARS

Rue Danton

Communauté de Communes du Thouarsais

Maison de l'entrepreneuriat

A-8.1.2

PLAN DE SITUATION

Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone 6 (CC47) (Géoréférencement Teria)		Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969		Echelle : 1/25000	
A	23/07/2019	Demande d'examen au cas par cas		BD	N° : A-8.1.2
B					
C					Dossier : 190243
D					
E					Fichier : 190243-cpc-20190723
F					
G					
H					Plan imprimé le : 23 juillet 2019

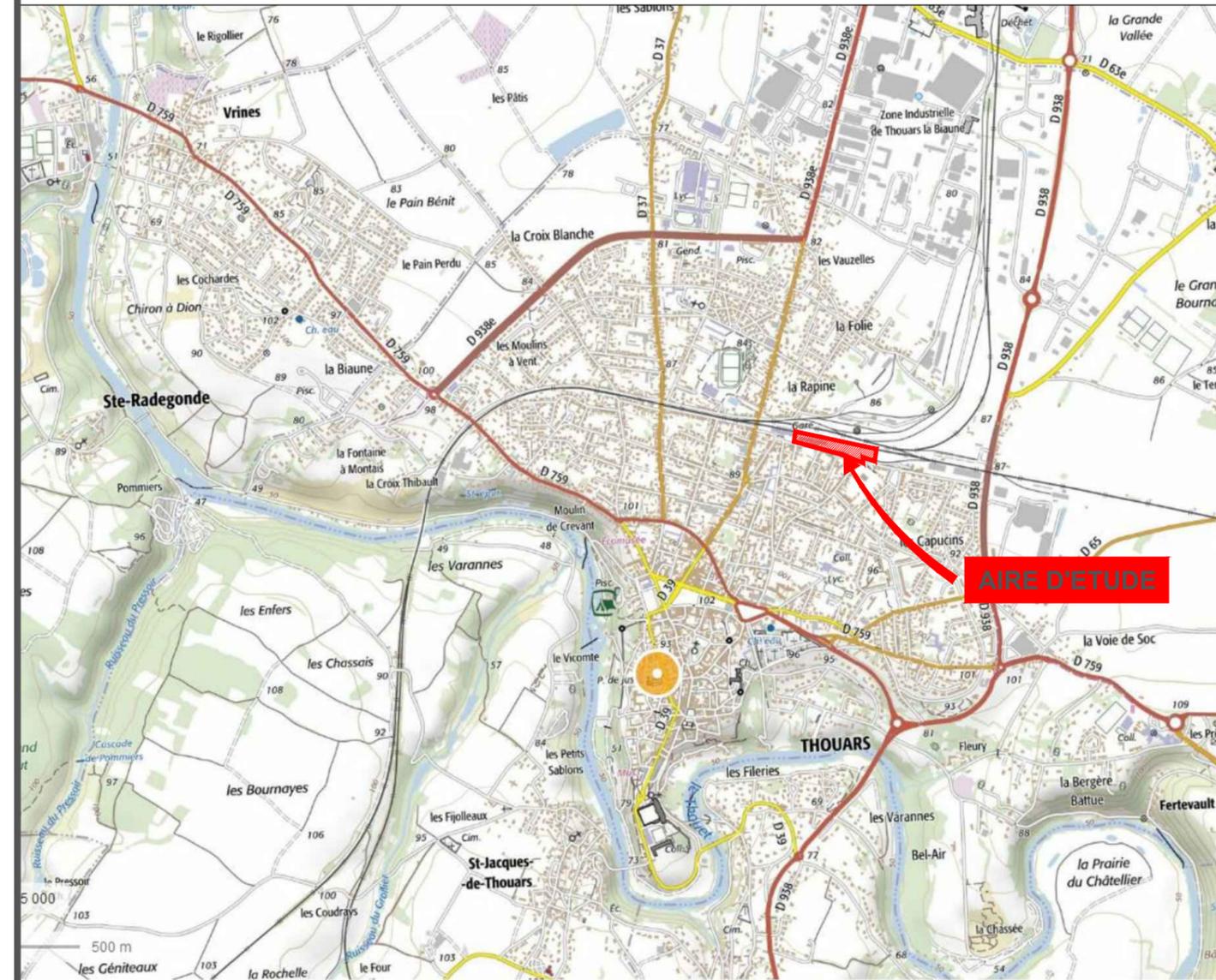
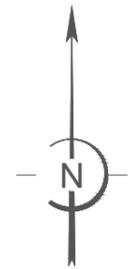
SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe - Géomètre Expert - Ingénieur E.S.G.T.

140 Avenue de Paris - 79 000 NIORT

☎ : 05 49 33 09 49

✉ : niort@siteconseil.fr - www.siteconseil.fr



Département de DEUX-SEVRES

Commune de THOUARS

Rue Danton

Communauté de Communes du Thouarsais

Maison de l'entrepreneuriat

A-8.1.3

PHOTOS

Planimétrie rattachée au système RGF93 - Zone 6 (CC47) (Géoréférencement Teria)		Altimétrie rattachée au système NGF IGN 1969		Echelle : sans	
A	23/07/2019	Demande d'examen au cas par cas		BD	N° : A-8.1.3
B					
C					
D					Dossier : 190243
E					Fichier : 190243-cpc-20190723
F					
G					Plan imprimé le : 23 juillet 2019
H					

SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe - Géomètre Expert - Ingénieur E.S.G.T.

140 Avenue de Paris - 79 000 NIORT

☎ : 05 49 33 09 49

✉ : niort@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



1 - 30/04/2019



2 - 30/04/2019



3 - 30/04/2019



4 - 30/04/2019



5 - 30/04/2019



6 - 30/04/2019

